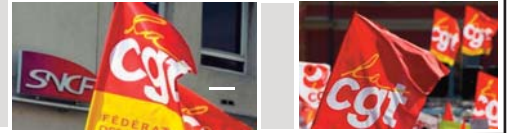




Proche  
**Solidaire**  
 Efficace



# GAGNONS ENSEMBLE !

CGT Cheminots

Retrouvez-nous sur le site : [cheminotcgtbfc.fr](http://cheminotcgtbfc.fr)

Oct 2011 - n°5

Flash Information de vos délégués du personnel CGT

Infrapole Bourgogne Franche Comté

**Page 1 :**

Notre Edito :  
 La mort annoncée du cheminot !

**Page 2 :**

Déclaration CGT

**Page 3 :**

L'avenir du RH 77  
 Alternance ...  
 En bref ...  
 PSA 2012 : des provocations !

**Page 4 :**

Le constat  
 Et sur le front de l'emploi  
 PSA 2012 (suite)  
 Le dossier : Astreinte neige

**Notre EDITO ...**

La mort annoncée du cheminot !

Cette réunion de DP avait réellement une saveur toute particulière. Notre direction fait le constat de l'échec de sa propre politique de l'emploi, elle n'est plus en capacité de mettre un nombre conséquent d'agent face à tous les chantiers prévus. Pourtant depuis plus d'une décennie la CGT tire la sonnette d'alarme pour que l'entreprise embauche. Résultat : la direction, droite dans ses bottes, nous annonce qu'elle fera appel à la sous-traitance sur les chantiers, ce qui se transformera concrètement, dès aujourd'hui, par des agents issus du privé tenant des emplois de sécurité (annonceur, agent sécurité...) Elle pourra aussi faire appel à l'intérim pour renforcer les équipes territoriales et également engager un partenariat avec des agences d'intérim pour recruter du personnel.

Mais pour reprendre notre DET :

« Ne soyez pas effrayés, ayez confiance, les établissements INFRAPOLE ont toujours de l'avenir !! » Cette réaction de la direction est facilitée par l'attitude de certaines OS qui ne font pas leur devoir d'élu en ne faisant remonter aucunes doléances des cheminots. La refonte de notre statut, les attaques du RH077, la formalisation de PSA, la nouvelle donne de l'astreinte neige, toutes ces attaques ne peuvent pas rester lettres mortes.



Construire le rapport de force ...

Les délégués CGT seront toujours un rempart pour faire face à toute cette casse de notre outil de travail. Seules les luttes permettent des avancées concrètes.

**Poursuivons ...**

*Ce qui était exceptionnel deviendra vite banalité.*

*Hier les entreprises privées étaient présentes pour palier à de grands chantiers, résultat ils font tous les chantiers.*

*Hier les équipes ELOG étaient présentes pour palier à des chantiers ponctuels, c'était la super idée de notre direction, résultat : le non-remplacement cumulé depuis des années de nos collègues partis en retraite permet à nos dirigeants de justifier le recours à des agents de chez Manpower, Synergie, Adecco...*

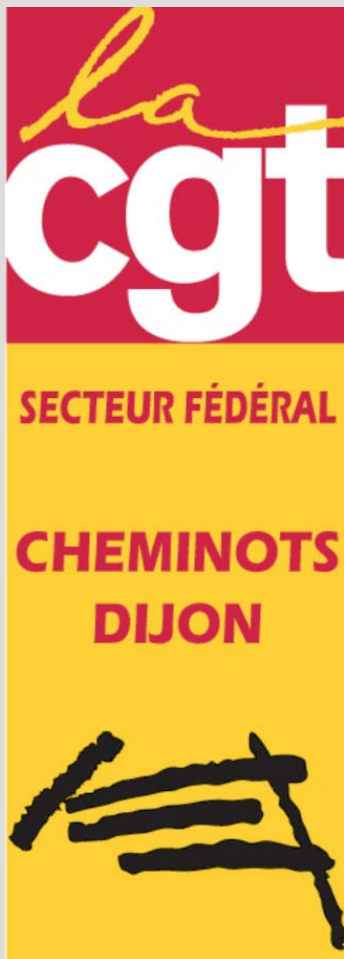


*Ainsi, ce qui était choquant hier est devenu ahurissant aujourd'hui. Notre direction a la possibilité de faire intervenir des intérimaires dans les équipes territoriales que nous devons encadrer. Comme cela se pratique déjà sur la région Lyonnaise.*

*Pour exemple, un chantier de filets sur le secteur de Besançon se verra attribuer des annonceurs et un agent sécurité issu du privé et formé par nos soins.*



Infrapole Bourgogne Franche  
comté



Alors que 550 000 contribuables vont être exonérés de l'impôt sur la fortune, le salaire des cheminots a été augmenté de 0.5% en début d'année et de 0,4% au 1ier Octobre, supplément largement insuffisant et, contrairement à certaines organisations, non avalisé par la CGT. Cette augmentation correspond à environ 0,6% sur l'année civile en sachant que l'inflation était de 1,7 point au 1ier août et s'établira, selon l'INSEE, entre 2,1 et 2,4%. Au bas mot cela fera pour les cheminots une baisse du pouvoir d'achat de 1,7%. Cela ne peut plus durer. Vous allez certainement nous répondre que ce n'est pas de votre ressort !!!

Au contraire, nous pensons que si vous preniez votre rôle au sérieux, et que vous défendiez tous les cheminots auprès de la direction, nous n'en serions pas là. Pouvons-nous sérieusement, sous prétexte de crise, nous laisser « plumer » purement et simplement et regarder les actionnaires se « goinfrer » sur le dos des travailleurs. Car ne nous trompons pas, il s'agit bien de la même chose pour la SNCF qui doit combler la dette de RFF, pour laquelle les cheminots ne sont aucunement responsables. Si ceci est votre politique M. le DET, ce n'est surement pas celle de la CGT.

Le salaire minimum à la SNCF est de 1395,71 euros brut avec un SMIC de 1365 euros brut. Avec l'inflation, la revalorisation mécanique du SMIC va être annoncée dans les semaines qui viennent, ce qui va mettre le salaire minimum SNCF au-dessous du SMIC. **CE N'EST PLUS TOLERABLE**, alors que dans le même temps, le célèbre journal du palmipède dénonçait des milliers d'euros dépensés pour les festivités de l'inauguration de la LGV Dijon Belfort.

Nous vous remercions monsieur le directeur, de cautionner ces inégalités, ces injustices, et comprenons sincèrement que les gains de productivité faits sur le dos des cheminots soient répartis entre ceux qui appliquent à la lettre la politique de casse de la SNCF et des conditions de travail des cheminots, qui eux aussi participent comme vous à la bonne marche de l'entreprise !!!

La délégation CGT



## L'AVENIR DU RH77 ...

Avec l'ouverture à la concurrence, le RH77 qui traite de « l'organisation du travail » pour les cheminots ne s'appliquera pas pour les entreprises du Privé. La direction et l'Etat veulent le renégocier pour aligner toutes les entreprises entrantes avec la SNCF. Si l'on ne veut pas le « dumping Social », il faut effectivement harmoniser et ces entreprises devront se plier à notre réglementation qui régie nos métiers à 100% ferroviaire. Nos savoirs et notre histoire doivent peser pour imposer l'application à minima du RH77 à tous les acteurs du ferroviaire.

Malheureusement la direction parle déjà, par l'intermédiaire de notre DET entre autre, de faire évoluer le RH77 ... et la réponse de M. Morin lors de la DP du 19 Octobre est « il faudra faire des compromis ». La CGT est claire à ce sujet : il faudra conserver le RH77 qui encadre l'organisation de notre travail au quotidien et en faire une base minimum pour les autres travailleurs du ferroviaire. Ce sont nos conditions de travail qui sont en jeu.

**Nous pourrions apprécier, tous ensemble, la position de chaque OS !**

**Dans la même lignée, Nathalie Kosciusko-Morizet, la Ministre des Transports, fait plancher ses services sur une réforme du STATUT des cheminots, qui sera prête à l'été 2012.**

**Allons nous lui laisser notre AVENIR entre les mains en Mai 2012 ?**



## Alternance :

La CGT était déjà intervenue sur les conditions d'utilisation des jeunes dans l'entreprise. Un jeune sous contrat en alternance est là pour être formé, découvrir un métier sous la houlette d'un tuteur. En aucun cas, il ne doit tenir pleinement un poste de travail, remplacer les cheminots pendant leurs congés ou absences maladie et encore moins tenir plusieurs postes dans une même journée.

Une fois ces précisions apportées, reste le recrutement. Actuellement, sur l'INFRAPOLE BFC, sont en cours 11 contrats dits « cœur de métiers » avec promesses d'embauche à l'obtention de leur diplôme et 30 autres sans embauches à l'issue.

Alors que la direction se plaint d'avoir des difficultés pour recruter, qu'elle est obligée de lancer des opérations de communication, ces jeunes qui ont été présents dans l'entreprise pendant plusieurs années, se retrouvent pour une grande partie sur le marché du travail.

A la CGT, nous pensons que développer l'alternance dans l'entreprise peut être une bonne chose si cela se fait avec l'objectif de former des jeunes en lien avec les besoins de l'entreprise, cela pourrait aussi permettre d'anticiper le remplacement de départs. En revanche, faire du chiffre pour faire du chiffre, sans augmenter l'engagement de recrutement, c'est détourner la vocation de l'alternance.

A moins que la direction ait un autre objectif à l'aube de l'examen d'un projet de loi sur l'alternance qui vise à obliger les entreprises de plus de 250 salariés à accueillir au moins 4% d'alternants et, pour les entreprises qui dépasserait ce seuil, un bonus de 400€ par contrat au-delà des 4%.



## En bref !

### Prime et GIR !

Une comparaison fort intéressante, même s'il est bien difficile d'avoir des informations de la part de la direction ... Mais, très bientôt, nous vous donnerons des informations argumentées sur le sujet !

### Tableaux de service, et délégués du personnel !

Selon la direction, la présentation des tableaux de service aux délégués du personnel n'est pas nécessaire, l'inspection du travail jugera là aussi ! La direction faisant une application des règlements suivant son envie du jour, entrave aux IRP ?... nous verrons ...

## PSA 2012 : des provocations !

La direction joue l'intox et diffuse aux agents, via les DUP, DPX ..., des négociations qui auraient été menées par la CGT : thermos, éclairage, risques routiers, hébergement, gants de soie... il n'en est rien. **Nous rappelons avec fermeté que nous n'avons rien négocié de tel d'autant plus que ces supposées avancées incombent au DET.**

La position de la CGT est sans ambiguïté :

- 1- Nous sommes **contre** le travail de nuit !
- 2- Si le travail de nuit est nécessaire, il faut **l'éviter au maximum** et privilégier le travail de jour.
- 3- Si le travail de nuit s'avère **incontournable**, alors **pas plus de 4 nuits** par GPT.
- 4- L'astreinte doit **impérativement** rester de jour
- 5- La CGT ne négociera pas des arrangements financiers contre des dégradations de conditions de travail. **La réglementation doit s'appliquer.**

## Le Constat .

Certaines OS nous reprochent de ne pas être dans la ligne de la direction. Bien heureusement !!! Nous vous invitons à lire les questions qui remontent du terrain et transmises au débat par notre OS depuis les dernières élections. Nous vous invitons également à regarder qui défend nos droits et qui porte nos revendications.

CFDT et UNSA aucune question , ni revendication portées **aux deux dernières DP** , pour eux tout va donc très bien pour vous cheminots . Pour autant leur désert revendicatif ne les empêche pas d'intervenir sur nos propres questions.



### PSA 2012

Quoi de neuf à ce jour ?

Le DET nous éclaire !!!

Plus que deux mois avant les nuits et toujours pas de grandes avancées. Le plan de transport 2012, que nous avons demandé depuis le printemps, ne nous a toujours pas été fourni. Le 20 Octobre, Mis à part les caténaires, la charge de travail et les nuits que les agents devront effectuer ne sont pas connues pour le SE/SM et VOIE.



**Nous y étions  
totalement opposés !**

**SUD** s'insurge contre le fait de la séparation de la médecine du travail.

Nous lui rappelons que c'est bien elle qui a porté cette affaire de séparation en justice s'appuyant sur une directive européenne au propre détriment des cheminots.

Ce qui était valable hier ne l'est plus aujourd'hui puisque le médecin d'établissement connaît les particularités de nos métiers mais surtout les cheminots. Demain les visites médicales seront effectuées sur Lyon et beaucoup de cheminots risquent de ne plus pouvoir prétendre aux mêmes aptitudes au travail qu'auparavant , chacun jugera !

I.P.N.S

## Et sur le front de l'emploi ...

*Vingt quatre embauches réalisées ou en voie de l'être, 2 à réaliser pour les autorisations initialement prévues pour 2011. Suite aux actions des cheminots, aux interventions dans les différentes IRP des élus CGT, il a été obtenu 12 embauches supplémentaires (7 en voie d'être réalisées et 5 restent à réaliser). En tout, 38 embauches pour 2011.*

*C'est à mettre en balance avec les 32 départs en retraite (dont 5 fin de CPA), des 12 départs en CPA et des 20 vacances de postes actuelles.*

*Depuis 2002, ce ne sont pas moins de 24 000 emplois qui ont été supprimés sur le plan national, avec pour conséquences une dégradation continue des conditions de travail et de la qualité du service rendu aux usagers car dans le même temps, le trafic voyageur n'a cessé de progresser.*

*Pas étonnant dans ces conditions que l'image de la SNCF auprès de la population connaisse une baisse sensible. Alors effectivement, les opérations de communication pour redorer le blason de l'entreprise peuvent s'avérer nécessaires. Sauf qu'elles ne se traduisent que par un effet d'annonce, il n'y a qu'à entendre les candidats aux recrutements s'exprimant sur les motifs de non-tenue : «manque de motivations ! ». L'entreprise a besoin de nouvelles recrues hyper-motivées pour accepter la libéralisation à tout-va du ferroviaire !*



### Le dossier Astreinte neige ...

Sur le dossier de l'astreinte neige , à propos duquel , nous avons interpellé la direction , lors des dernières DP ; une très légère avancée s'est produite en de nombreux endroits de la région , même si sur certains secteurs , le compte est loin d'y être ... Toutefois , la CGT n'abandonnera pas le dossier , donc n'hésitez pas à faire remonter à vos délégués CGT , les informations , là où vous jugerez les moyens insuffisants pour assurer un service public de qualité avec des conditions de travail décentes .

Affaire à suivre ...

**«Gagnons ensemble» dans votre boîte mail le lendemain de sa conception**

Recevez «Gagnons ensemble» dès le lendemain de sa conception , par mail ! (différents formats , en pièces jointes). Pour cela ...

Contactez un de vos délégués du Personnel CGT par le moyen de votre choix (téléphone , fax , mail) , Merci !

Retrouvez-nous également sur le site :

<http://www.cheminotcgtbfc.fr/>

Bulletin d'adhésion  
A remettre à un militant CGT .

Nom : \_\_\_\_\_ Prenom : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Grade : \_\_\_\_\_ Etablissement : \_\_\_\_\_



**ensemble, plus forts  
pour gagner**

Fédération CGT des cheminots 263 Rue de Paris 93515 Montreuil Cedex  
adhesion@cheminotcgt.fr • www.cheminotcgt.fr • tél : 01 49 886 100